



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers intermédiaires 2023

Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2023

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD (collectivement, les « fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectés.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 332 678 \$	1 229 992 \$
Trésorerie	9 212	12 765
Dividendes et intérêts à recevoir	684	816
Souscriptions à recevoir	286	731
	1 342 860	1 244 304
Passif		
Passif courant		
Charges à payer (note 4)	1	-
Montant à payer sur les opérations de placement	-	2 677
Distributions à verser	158	-
Rachats à payer	570	157
	729	2 834
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 342 131 \$	1 241 470 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 247 734 \$	1 168 396 \$
Série F	94 397 \$	73 074 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	68 348 736	72 459 704
Série F	5 366 822	4 706 354
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	18,26 \$	16,12 \$
Série F	17,59 \$	15,53 \$

États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	11 330 \$	12 004 \$
Intérêts à distribuer	74	15
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	28 883	40 643
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	128 654	(311 048)
Gain (perte) net(te) sur les placements	168 941	(258 386)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés	(135)	225
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	(135)	225
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	134	(214)
Frais de rachat anticipé	-	2
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	7	3
Autres	-	3
Total des autres revenus	141	(206)
Total des revenus (pertes)	168 947	(258 367)
Charges		
Frais de gestion (note 4)	31	24
Frais de dépôt réglementaire	32	27
Honoraires des auditeurs	4	4
Frais de garde	23	27
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	8	6
Frais d'administration (note 4)	97	130
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	2	2
Frais d'intérêt	8	4
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	1 575	1 432
Coûts de transactions (note 5)	25	22
Total des charges	1 805	1 678
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(166)	(196)
Charges, montant net	1 639	1 482
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	167 308 \$	(259 849) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	156 335 \$	(246 770) \$
Série F	10 973 \$	(13 079) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	2,26 \$	(3,40) \$
Série F	2,18 \$	(3,32) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
SÉRIE A		
Actif net, à l'ouverture de la période	1 168 396 \$	1 344 600 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	156 335	(246 770)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	128 889	175 357
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(205 523)	(200 452)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	9 078	9 225
	(67 556)	(15 870)
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(9 441)	(9 541)
	(9 441)	(9 541)
Actif net, à la clôture de la période	1 247 734 \$	1 072 419 \$

SÉRIE F		
Actif net, à l'ouverture de la période	73 074 \$	65 964 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 973	(13 079)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	18 718	14 108
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(8 363)	(6 344)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	601	467
	10 956	8 231
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(606)	(467)
	(606)	(467)
Actif net, à la clôture de la période	94 397 \$	60 649 \$

	2023	2022
TOTAL – FONDS		
Actif net, à l'ouverture de la période	1 241 470 \$	1 410 564 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	167 308	(259 849)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	147 607	189 465
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(213 886)	(206 796)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	9 679	9 692
	(56 600)	(7 639)
Distributions		
Tirées du revenu net de placement	(10 047)	(10 008)
	(10 047)	(10 008)
Actif net, à la clôture de la période	1 342 131 \$	1 133 068 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	167 308 \$	(259 849) \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	124 188	144 347
Achat de placements	(72 014)	(137 108)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(2)	26
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(28 883)	(40 643)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(128 654)	311 048
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	133	(50)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	62 076	17 771
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	148 052	189 507
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(210)	(316)
Paieement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(213 473)	(206 877)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(65 631)	(17 686)
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	2	(26)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(3 553)	59
Trésorerie, à l'ouverture de la période	12 765	8 470
Trésorerie, à la clôture de la période	9 212 \$	8 529 \$
Intérêts reçus	77	12
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	9 884	10 524

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Services de communication (8,4 %)			
Activision Blizzard, Inc.	19 684	1 601	2 198
Alphabet Inc., cat. A	161 144	14 698	25 553
Alphabet Inc., cat. C	138 047	12 332	22 123
AT&T Inc.	197 839	6 560	4 180
Charter Communications, Inc., cat. A	2 852	1 521	1 388
Comcast Corporation, cat. A	113 026	6 224	6 221
Electronic Arts, Inc.	7 229	1 022	1 242
Fox Corporation, cat. A	7 049	356	317
Fox Corporation, cat. B	5 523	247	233
Live Nation Entertainment, Inc.	3 650	344	441
A Match Group, Inc.	7 060	1 261	391
Meta Platforms, Inc., cat. A	59 882	14 757	22 766
Netflix, Inc.	12 002	4 323	7 004
News Corporation, cat. A	8 453	154	218
News Corporation, cat. B	5 557	140	145
Omnicom Group Inc.	6 121	590	772
Paramount Global, cat. B	14 455	858	305
Take-Two Interactive Software, Inc.	4 353	686	849
The Interpublic Group of Companies, Inc.	11 144	431	570
The Walt Disney Company	48 802	7 703	5 772
T-Mobile USA, Inc.	15 854	2 177	2 917
Verizon Communications Inc.	117 871	7 620	5 807
Warner Bros. Discovery, Inc.	59 189	2 381	983
Total – Services de communication		87 986	112 395
Consommation discrétionnaire (10,6 %)			
Advance Auto Parts, Inc.	1 640	332	153
Amazon.com, Inc.	241 083	28 383	41 634
Aptiv PLC	7 325	859	991
AutoZone, Inc.	508	651	1 678
Bath & Body Works, Inc.	5 860	372	291
Best Buy Co., Inc.	5 108	471	555
Booking Holdings Inc.	999	2 606	3 574
BorgWarner, Inc.	6 720	350	435
Caesars Entertainment, Inc.	6 136	600	414
CarMax, Inc.	3 976	396	441
Carnival Corporation	25 567	852	638
Chipotle Mexican Grill, Inc.	728	809	2 063
D.R. Horton, Inc.	8 629	569	1 391
Darden Restaurants, Inc.	3 589	514	794
Domino's Pizza, Inc.	1 080	566	482
eBay Inc.	15 608	796	924
Etsy, Inc.	3 021	506	339
Expedia Group, Inc.	3 693	709	535
Ford Motor Company	109 434	1 667	2 193
Garmin Ltd.	4 505	494	622
General Motors Company	37 619	1 938	1 922
Genuine Parts Company	3 810	543	854
Hasbro, Inc.	3 674	465	315
Hilton Worldwide Holdings Inc.	7 011	789	1 352
Las Vegas Sands Corp.	9 533	653	732
Lennar Corporation, cat. A	6 514	536	1 081
LKQ Corporation	6 427	324	496

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Lowe's Companies, Inc.	16 475	2 556	4 926
Marriott International, Inc., cat. A	7 012	1 086	1 706
McDonald's Corporation	20 275	5 132	8 015
MGM Resorts International	8 357	332	486
Mohawk Industries, Inc.	993	251	136
Newell Brands Inc.	11 827	453	136
NIKE, Inc., cat. B	33 279	3 567	4 866
Norwegian Cruise Line Holdings, Ltd.	9 114	306	263
NVR, Inc.	81	418	681
O'Reilly Automotive, Inc.	1 645	762	2 082
Pool Corporation	1 029	465	511
PulteGroup Inc.	5 964	326	614
Ralph Lauren Corporation, cat. A	1 255	177	205
Ross Stores Inc.	8 880	907	1 319
Royal Caribbean Cruises Ltd.	5 719	682	786
Starbucks Corporation	31 506	3 104	4 134
Tapestry, Inc.	5 903	286	335
Tesla Inc.	72 896	22 269	25 279
The Home Depot, Inc.	27 638	7 636	11 374
The TJX Companies, Inc.	30 759	2 017	3 455
Tractor Supply Company	2 963	362	868
Ulta Beauty, Inc.	1 270	545	792
V.F. Corporation	10 524	813	266
Whirlpool Corporation	1 899	420	374
Wynn Resorts, Ltd.	2 964	400	415
YUM! Brands, Inc.	8 688	1 146	1 595
Total – Consommation discrétionnaire		104 168	142 518
Consommation courante (6,2 %)			
Archer-Daniels-Midland Company	14 507	1 005	1 452
Brown-Forman Corporation, cat. B	7 197	616	637
Bunge Limited	3 777	540	472
Campbell Soup Company	6 572	410	398
Church & Dwight Co., Inc.	6 437	568	855
Colgate-Palmolive Company	24 418	2 394	2 492
Conagra Brands, Inc.	13 930	628	622
Constellation Brands, Inc., cat. A	4 966	1 470	1 619
Costco Wholesale Corporation	12 103	4 563	8 632
Dollar General Corporation	5 816	923	1 308
Dollar Tree, Inc.	5 329	703	1 013
General Mills, Inc.	16 403	1 324	1 667
Hormel Foods Corporation	8 539	470	455
Kellogg Company	8 087	694	722
Keurig Dr Pepper Inc.	27 553	1 253	1 141
Kimberly-Clark Corporation	10 207	1 783	1 867
Lamb Weston Holdings, Inc.	3 974	400	605
McCormick & Company, Incorporated	6 988	659	808
Molson Coors Brewing Company, cat. B	7 339	501	640
Mondelez International, Inc., cat. A	36 819	2 456	3 558
Monster Beverage Corporation	23 240	1 219	1 768
PepsiCo, Inc.	38 094	6 759	9 347
Sysco Corporation	15 161	1 279	1 490
Target Corporation	12 355	1 382	2 159
The Clorox Company	3 455	705	728
The Coca-Cola Company	107 797	7 118	8 600

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
The Estée Lauder Companies Inc., cat. A	6 183	1 281	1 609
The Hershey Company	4 141	858	1 370
The J.M. Smucker Company	2 992	485	585
The Kraft Heinz Company	22 052	1 535	1 037
The Kroger Co.	18 106	784	1 127
The Procter & Gamble Company	64 103	9 118	12 886
Tyson Foods, Inc., cat. A	7 620	694	515
Walgreens Boots Alliance, Inc.	21 830	1 846	824
Walmart Inc.	38 548	5 301	8 027
Total – Consommation courante		63 724	83 035
Énergie (4,1 %)			
APA Corporation	8 092	392	366
Baker Hughes Company, cat. A	27 720	1 136	1 161
Chevron Corporation	46 834	7 490	9 763
ConocoPhillips	32 893	2 810	4 515
Coterra Energy Inc.	23 021	704	772
Devon Energy Corporation	18 522	832	1 186
Diamondback Energy, Inc.	4 937	677	859
EOG Resources, Inc.	15 417	1 990	2 337
EQT Corporation	9 805	549	534
ExxonMobil Corporation	109 129	11 469	15 505
Halliburton Company	22 486	1 055	983
Hess Corporation	7 176	634	1 292
Kinder Morgan, Inc., cat. P	61 763	1 557	1 409
Marathon Oil Corporation	11 472	258	350
Marathon Petroleum Corporation	11 558	964	1 785
Occidental Petroleum Corporation	19 153	1 399	1 492
ONEOK, Inc.	12 892	984	1 054
Phillips 66	12 593	1 447	1 591
Pioneer Natural Resources Company	6 859	1 571	1 883
Schlumberger NV	36 957	2 617	2 405
Targa Resources Corp.	5 472	503	552
The Williams Companies, Inc.	35 004	1 348	1 513
Valero Energy Corporation	10 068	993	1 564
Total – Énergie		43 379	54 871
Services financiers (12,3 %)			
Aflac Incorporated	15 746	931	1 456
American Express Company	15 953	2 224	3 681
American International Group, Inc.	19 516	1 475	1 488
Ameriprise Financial, Inc.	2 929	733	1 289
Aon PLC, cat. A	5 806	1 585	2 655
Arch Capital Group Ltd.	9 338	747	926
Arthur J. Gallagher & Co.	5 860	862	1 705
Assurant, Inc.	1 354	194	225
Bank of America Corporation	184 981	6 847	7 031
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	48 548	13 690	21 931
BlackRock, Inc.	4 014	2 648	3 675
Brown & Brown, Inc.	6 713	512	612
Capital One Financial Corporation	10 117	1 272	1 466
Choe Global Markets, Inc.	2 827	376	517
Chubb Limited	11 147	2 190	2 844
Cincinnati Financial Corp.	4 274	474	551
Citigroup Inc.	53 228	4 277	3 246

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Citizens Financial Group, Inc.	13 564	657	469
CME Group Inc., cat. A	9 646	1 987	2 368
Comerica Inc.	3 100	295	174
Discover Financial Services	6 643	665	1 028
Everest Re Group, Ltd.	1 178	422	533
FactSet Research Systems Inc.	1 070	637	568
Fidelity National Information Services, Inc.	15 789	2 307	1 144
Fifth Third Bancorp	17 642	641	613
Fiserv, Inc.	17 135	2 007	2 864
FLEETCOR Technologies, Inc.	1 914	583	637
Franklin Resources, Inc.	10 318	476	365
Global Payments Inc.	6 804	917	888
Globe Life Inc.	2 678	333	389
Huntington Bancshares Incorporated	42 201	747	603
Intercontinental Exchange, Inc.	14 922	1 528	2 235
Invesco Ltd.	12 145	444	270
Jack Henry & Associates, Inc.	2 130	450	472
JPMorgan Chase & Co.	78 927	11 107	15 207
KeyCorp	23 215	480	284
Lincoln National Corporation	4 495	373	153
Loews Corporation	3 866	268	304
M&T Bank Corporation	4 151	841	681
MarketAxess Holdings, Inc.	969	436	336
Marsh & McLennan Companies, Inc.	13 812	2 010	3 441
MasterCard Incorporated, cat. A	22 723	6 312	11 839
MetLife, Inc.	18 065	1 192	1 353
Moody's Corporation	4 295	1 004	1 978
Morgan Stanley	35 568	2 717	4 024
MSCI Inc., cat. A	2 137	620	1 329
Nasdaq, Inc.	8 836	399	584
Northern Trust Corporation	5 660	689	556
PayPal Holdings, Inc.	30 012	3 639	2 653
Principal Financial Group, Inc.	5 857	489	588
Prudential Financial, Inc.	10 753	1 494	1 257
Raymond James Financial, Inc.	4 781	409	657
Regions Financial Corporation, actions nominatives	22 854	524	539
S&P Global Inc.	8 786	2 563	4 666
State Street Corporation	8 838	945	857
Synchrony Financial	11 351	470	510
T. Rowe Price Group Inc.	6 043	747	897
The Allstate Corporation	7 164	882	1 035
The Bank of New York Mellon Corporation	19 592	1 256	1 155
The Charles Schwab Corporation	40 059	2 596	3 008
The Goldman Sachs Group, Inc.	9 057	2 937	3 870
The Hartford Financial Services Group	8 788	647	838
The PNC Financial Services Group, Inc.	10 850	1 927	1 810
The Progressive Corporation	15 698	1 450	2 753
The Travelers Companies, Inc.	6 399	1 141	1 472
Truist Financial Corporation	35 963	2 250	1 446
U.S. Bancorp	38 450	2 546	1 683
Visa Inc., cat. A	43 818	8 143	13 785
W. R. Berkley Corporation	5 357	363	423
Wells Fargo & Company	100 171	6 432	5 664
Willis Towers Watson PLC	2 924	614	912

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Zions Bancorporation, National Association	3 492	172	124
Total – Services financiers		129 217	165 589
Soins de santé (13,4 %)			
Abbott Laboratories	47 630	4 637	6 879
AbbVie Inc.	48 411	5 876	8 641
Agilent Technologies, Inc.	7 694	860	1 226
Align Technology, Inc.	1 926	759	902
AmerisourceBergen Corporation, cat. A	4 629	737	1 180
Amgen Inc.	15 010	3 835	4 415
Baxter International Inc.	14 251	1 221	860
Becton, Dickinson and Company	7 860	2 295	2 749
Biogen Inc.	3 812	1 330	1 438
Bio-Rad Laboratories, Inc., cat. A	530	357	266
Bio-Techne Corporation	3 685	572	398
Boston Scientific Corporation	38 293	1 690	2 744
Bristol-Myers Squibb Company	58 478	4 509	4 954
Cardinal Health, Inc.	7 135	565	894
Catalent, Inc.	4 643	550	267
Centene Corporation	14 382	1 131	1 285
Charles River Laboratories International, Inc.	1 260	470	351
CVS Health Corporation	34 952	3 606	3 201
Danaher Corporation	17 956	3 404	5 709
DaVita Inc.	1 478	166	197
DENTSPLY SIRONA, Inc.	5 281	406	280
Dexcom, Inc.	10 420	1 520	1 774
Edwards Lifesciences Corporation	16 393	1 230	2 048
Elevance Health, Inc.	6 579	2 143	3 872
Eli Lilly and Company	21 378	4 256	13 282
GE HealthCare Technologies Inc.	10 530	816	1 133
Gilead Sciences, Inc.	34 401	3 108	3 512
HCA Healthcare, Inc.	5 655	874	2 273
Henry Schein, Inc.	3 356	332	361
Hologic, Inc.	6 813	475	731
Humana Inc.	3 375	1 349	1 999
IDEXX Laboratories, Inc.	2 242	756	1 492
Illumina, Inc.	4 097	1 380	1 018
Incyte Corporation	4 707	533	388
Insulet Corporation	1 853	792	708
Intuitive Surgical, Inc.	9 423	1 952	4 268
IQVIA Holdings Inc.	4 988	911	1 485
Johnson & Johnson	71 261	13 316	15 626
Laboratory Corporation of America Holdings	2 485	546	794
McKesson Corporation	3 687	944	2 087
Medtronic Public Limited Company	36 548	4 398	4 266
Merck & Co., Inc.	69 401	6 636	10 609
Mettler-Toledo International Inc.	609	623	1 058
Moderna, Inc.	8 659	3 354	1 394
Molina Healthcare, Inc.	1 459	595	582
Organon & Co.	7 814	323	215
Pfizer Inc.	154 774	7 786	7 521
Quest Diagnostics Incorporated	3 435	526	640
Regeneron Pharmaceuticals, Inc., actions nominatives	2 911	1 954	2 771
ResMed Inc.	4 034	685	1 168
Revvity, Inc.	3 042	413	479

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
STERIS Public Limited Company	2 639	566	787
Stryker Corporation	9 177	2 208	3 709
Teleflex Incorporated	1 177	410	377
The Cigna Group	8 110	1 956	3 015
The Cooper Companies, Inc.	1 209	416	614
Thermo Fisher Scientific Inc.	10 480	3 994	7 244
UnitedHealth Group Incorporated	25 512	9 438	16 244
Universal Health Services, Inc., cat. B	1 611	264	337
Vertex Pharmaceuticals Inc.	6 968	1 777	3 248
Viatis Inc.	34 448	646	455
Waters Corporation	1 721	497	608
West Pharmaceutical Services, Inc.	2 007	681	1 017
Zimmer Biomet Holdings, Inc.	5 508	888	1 062
Zoetis Inc., cat. A	12 369	1 695	2 822
Total – Soins de santé		128 938	179 929
Produits industriels (8,5 %)			
3M Company	16 002	3 722	2 122
A.O. Smith Corporation	3 247	256	313
Alaska Air Group, Inc.	3 484	302	245
Allegion PLC	2 721	350	433
American Airlines Group Inc.	18 168	640	432
AMETEK, Inc.	5 485	752	1 176
Automatic Data Processing, Inc.	11 336	2 176	3 301
Axon Enterprise, Inc.	1 796	540	464
Broadridge Financial Solutions, Inc.	3 342	555	733
C.H. Robinson Worldwide, Inc.	3 302	366	413
Carrier Global Corporation	23 097	779	1 521
Caterpillar Inc.	14 048	2 540	4 579
Cintas Corporation	2 110	680	1 389
Copart, Inc.	12 457	850	1 505
CoStar Group, Inc.	11 138	1 047	1 313
CSX Corporation	54 605	1 551	2 467
Cummins Inc.	4 138	992	1 344
Deere & Company	7 341	1 650	3 941
Delta Air Lines, Inc.	19 171	1 155	1 207
Dover Corporation	3 705	440	725
Eaton Corporation PLC	10 448	1 322	2 783
Emerson Electric Co.	15 135	1 365	1 812
Equifax Inc.	3 279	662	1 022
Expeditors International of Washington, Inc.	4 030	425	647
Fastenal Company	15 231	664	1 190
FedEx Corporation	6 159	1 608	2 023
Fortive Corporation	8 476	762	840
Generac Holdings, Inc.	1 560	493	308
General Dynamics Corporation	6 607	1 699	1 883
General Electric Company	28 965	6 266	4 215
Honeywell International Inc.	18 089	3 737	4 972
Howmet Aerospace Inc.	8 973	301	589
Huntington Ingalls Industries, Inc.	1 188	331	358
IDEX Corporation	2 065	476	589
Illinois Tool Works Inc.	8 082	1 849	2 678
Ingersoll Rand Inc.	9 578	542	829
J.B. Hunt Transport Services, Inc.	2 244	420	538
Jacobs Solutions Inc.	3 064	380	483

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Johnson Controls International PLC	18 743	1 088	1 692
L3Harris Technologies, Inc.	5 238	1 033	1 359
Leidos Holdings, Inc.	4 009	472	470
Lockheed Martin Corporation	6 270	2 746	3 824
Masco Corporation	6 460	379	491
Nordson Corporation	1 459	422	480
Norfolk Southern Corporation	6 066	1 251	1 822
Northrop Grumman Corporation	3 942	1 563	2 380
Old Dominion Freight Line, Inc.	2 364	693	1 158
Otis Worldwide Corporation	12 703	1 179	1 498
PACCAR Inc.	15 995	1 189	1 773
Parker Hannifin Corporation	3 482	956	1 799
Paychex, Inc.	9 381	1 008	1 390
Pentair Public Limited Company	4 389	334	376
Quanta Services, Inc.	3 834	428	998
Raytheon Technologies Corporation	40 659	4 117	5 276
Republic Services, Inc.	5 581	770	1 133
Robert Half International Inc.	2 898	275	289
Rockwell Automation, Inc.	3 022	751	1 319
Rollins, Inc.	6 900	317	392
Snap-on Incorporated	1 593	369	608
Southwest Airlines Co.	16 743	1 028	803
Stanley Black & Decker, Inc.	4 040	747	502
Textron Inc.	4 960	329	444
The Boeing Company	15 115	4 528	4 228
Trane Technologies PLC	6 173	910	1 564
TransDigm Group Incorporated	1 382	725	1 637
Union Pacific Corporation	16 682	3 417	4 522
United Airlines Holdings, Inc.	9 261	764	673
United Parcel Service, Inc., cat. B	19 697	3 374	4 677
United Rentals, Inc.	1 731	612	1 021
Verisk Analytics, Inc., cat. A	4 055	713	1 214
W.W. Grainger, Inc.	1 198	580	1 252
Waste Management, Inc.	10 174	1 538	2 337
Westinghouse Air Brake Technologies Corporation	4 156	418	604
Xylem, Inc.	6 266	651	935
Total – Produits industriels		86 319	114 322
Technologies de l'information (28,2%)			
Accenture PLC, cat. A	17 202	4 226	7 032
Adobe Inc.	12 436	4 238	8 056
Advanced Micro Devices, Inc.	43 292	2 767	6 533
Akamai Technologies, Inc.	3 993	404	475
Amphenol Corporation, cat. A	17 090	1 136	1 923
Analog Devices, Inc.	13 705	1 860	3 537
ANSYS, Inc.	2 375	540	1 039
Apple Inc.	400 982	37 697	103 037
Applied Materials, Inc.	22 632	1 706	4 334
Arista Networks, Inc.	6 636	747	1 425
Autodesk, Inc.	5 889	1 187	1 596
Broadcom Inc.	11 313	5 115	13 000
Cadence Design Systems, Inc.	7 565	901	2 350
CDW Corporation	3 723	649	905
Ceridian HCM Holding Inc.	4 039	427	358
Cisco Systems, Inc.	111 863	6 141	7 667

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	13 411	1 130	1 160
Corning Incorporated	22 683	962	1 053
DXC Technology Company	5 297	266	188
Enphase Energy, Inc.	3 665	892	813
EPAM System, Inc.	1 518	1 120	452
F5, Inc.	1 205	248	234
Fair Isaac Corporation	704	633	755
First Solar, Inc.	2 609	571	657
Fortinet, Inc.	17 396	510	1 742
Gartner, Inc.	2 140	427	993
Gen Digital Inc.	18 814	633	462
Hewlett Packard Enterprise Company	37 124	714	826
HP Inc.	26 342	774	1 072
Intel Corporation	112 875	6 013	5 000
International Business Machines Corporation	25 258	4 774	4 477
Intuit, Inc.	7 518	2 755	4 563
Juniper Networks, Inc.	8 715	332	362
Keysight Technologies, Inc.	4 723	570	1 048
KLA Corporation	3 742	820	2 404
Lam Research Corporation	3 606	1 163	3 071
Microchip Technology Incorporated	14 973	959	1 777
Micron Technology, Inc.	29 146	1 687	2 437
Microsoft Corporation	201 534	37 716	90 918
Monolithic Power Systems	1 185	605	848
Motorola Solutions, Inc.	4 659	870	1 810
NetApp, Inc.	6 966	602	705
NVIDIA Corporation	66 906	7 605	37 494
NXP Semiconductors NV	7 222	1 817	1 958
ON Semiconductor Corporation	11 326	819	1 419
Oracle Corporation	42 336	3 251	6 679
Palo Alto Networks, Inc.	8 225	2 678	2 784
Paycom Software, Inc.	1 352	572	575
PTC Inc.	3 156	545	595
Qorvo, Inc.	2 165	270	293
QUALCOMM Incorporated	30 255	3 260	4 771
Roper Technologies, Inc.	2 999	1 251	1 910
Salesforce, Inc.	26 436	5 163	7 399
Seagate Technology Holdings plc	6 026	473	494
ServiceNow, Inc.	5 514	2 618	4 105
Skyworks Solutions, Inc.	4 406	621	646
SolarEdge Technology Inc.	1 472	530	525
Synopsys Inc.	4 153	951	2 396
TE Connectivity Limited	8 786	1 062	1 631
Teledyne Technologies Inc.	1 215	589	662
Teradyne, Inc.	3 769	421	556
Texas Instruments Incorporated	25 074	3 971	5 980
Trimble Inc.	5 264	481	369
Tyler Technologies, Inc.	1 115	544	615
VeriSign, Inc.	2 638	540	790
Western Digital Corporation	8 003	718	402
Zebra Technologies Corporation, cat. A	1 303	502	511
Total – Technologies de l'information		178 739	378 653
Matières premières (2,5 %)			
Air Products and Chemicals, Inc.	6 135	1 551	2 434

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Albermarle Corporation	3 228	617	954
Amcor PLC	51 108	777	676
Avery Dennison Corporation	2 464	388	561
Ball Corporation	8 357	572	644
Celanese Corporation, série A	3 138	424	481
CF Industries Holdings, Inc.	5 235	293	481
Corteva, Inc.	19 348	969	1 469
Dow Inc.	20 762	1 633	1 465
DuPont de Nemours, Inc.	12 334	1 323	1 167
Eastman Chemical Company	3 728	432	414
Ecolab Inc.	6 793	1 380	1 680
FMC Corporation	3 775	430	522
Freeport-McMoRan Inc.	37 252	897	1 974
International Flavors & Fragrances Inc.	7 012	1 140	739
International Paper Company	11 219	685	473
Linde Public Limited Company	13 329	3 404	6 729
LyondellBasell Industries NV, cat. A	7 960	938	968
Martin Marietta Materials, Inc.	1 621	492	991
Newmont Corporation	21 642	1 228	1 223
Nucor Corporation	6 307	738	1 370
Packaging Corporation of America	2 934	461	514
PPG Industries, Inc.	6 505	1 035	1 278
Sealed Air Corporation	4 248	272	225
Steel Dynamics, Inc.	3 405	490	491
The Mosaic Company	8 617	343	400
The Sherwin-Williams Company	6 452	1 279	2 270
Vulcan Materials Co.	3 417	579	1 021
WestRock Company	5 975	332	230
Total – Matières premières		25 102	33 844
Immobilier (2,4 %)			
Alexandria Real Estate Equities, Inc.	4 192	761	630
American Tower Corporation	12 565	3 036	3 228
AvalonBay Communities, Inc.	3 896	998	977
Boston Properties, Inc.	4 425	693	338
Camden Property Trust	3 313	650	478
CBRE Group, Inc., cat. A	7 844	579	839
Crown Castle, Inc.	12 003	2 022	1 812
Digital Realty Trust, Inc.	8 014	1 306	1 209
Equinix, Inc.	2 504	1 728	2 601
Equity Residential	9 506	873	831
Essex Property Trust, Inc.	1 825	621	566
Extra Space Storage Inc.	3 814	558	752
Federal Realty Investment Trust	2 822	431	362
Healthpeak Properties, Inc.	17 340	712	462
Host Hotels & Resorts, Inc.	17 686	413	394
Invitation Homes Inc.	14 544	705	663
Iron Mountain Incorporated	9 087	469	684
Kimco Realty Corporation	17 270	445	451
Mid-America Apartment Communities, Inc.	3 307	558	665
Prologis, Inc.	24 799	2 657	4 029
Public Storage	4 408	1 393	1 704
Realty Income Corporation	19 339	1 657	1 532
Regency Centers Corp.	5 398	433	442
SBA Communications Corporation	2 854	830	876

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Simon Property Group, Inc.	9 733	1 990	1 489
UDR, Inc.	9 391	538	534
Ventas, Inc.	10 478	803	656
VICI Properties, Inc.	30 195	1 245	1 257
Welltower, Inc.	13 321	1 316	1 427
Weyerhaeuser Company	19 167	792	851
Total – Immobilier		31 212	32 739
Services aux collectivités (2,7 %)			
Alliant Energy Corporation	7 126	454	495
Ameren Corporation	6 593	636	713
American Electric Power Company, Inc.	14 754	1 562	1 646
American Water Works Company, Inc.	4 812	741	910
Atmos Energy Corporation	3 412	468	526
CenterPoint Energy, Inc.	14 424	543	557
CMS Energy Corporation	9 049	661	704
Consolidated Edison, Inc.	9 476	1 033	1 135
Constellation Energy Corporation	8 277	490	1 004
Dominion Energy, Inc.	23 225	2 351	1 593
DTE Energy Company	5 447	736	794
Duke Energy Corporation	22 008	2 601	2 616
Edison International	11 172	1 016	1 028
Entergy Corporation	6 024	769	777
Energy, Inc.	6 489	499	502
Eversource Energy	9 944	975	934
Exelon Corporation	27 074	1 179	1 461
FirstEnergy Corp.	18 147	902	935
NextEra Energy, Inc.	54 612	3 726	5 368
NiSource Inc.	14 596	504	529
NRG Energy, Inc.	5 809	220	288
PG&E Corporation	41 034	717	939
Pinnacle West Capital Corporation	3 850	397	415
PPL Corp.	19 314	786	677
Public Service Enterprise Group Incorporated	13 140	912	1 090
Sempra Energy	8 314	1 426	1 604
The AES Corporation	18 116	356	498
Southern Company	30 170	2 323	2 808
WEC Energy Group, Inc.	8 474	902	991
Xcel Energy Inc.	15 131	1 133	1 246
Total – Services aux collectivités		31 018	34 783
Total – Actions étrangères (99,3 %)		909 802 \$	1 332 678 \$
Total – Placements (99,3 %)		909 802 \$	1 332 678 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (0,7 %)			9 453
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			1 342 131 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD (le « Fonds ») investit dans des actions étrangères, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Par conséquent, il n'est pas exposé au risque de crédit.

Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
30 juin 2023					
Dollar américain	6 804 \$	1 332 678 \$	-	\$ 1 339 482	\$ 99,8 %
Total	6 804 \$	1 332 678 \$	-	\$ 1 339 482	\$ 99,8 %
31 décembre 2022					
Dollar américain	6 753 \$	1 229 992 \$	-	\$ 1 236 745	\$ 99,6 %
Total	6 753 \$	1 229 992 \$	-	\$ 1 236 745	\$ 99,6 %

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 133 948 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (123 675 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 133 948 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (123 675 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2023, 99,3 % (99,1 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminue de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 133 268 \$ (122 999 \$ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmente de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 133 268 \$ (122 999 \$ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actions étrangères		
Services de communication	8,4 %	-
Consommation discrétionnaire	10,6 %	12,6 %
Consommation courante	6,2 %	6,3 %
Énergie	4,1 %	5,2 %
Services financiers	12,3 %	15,6 %
Soins de santé	13,4 %	13,8 %
Produits industriels	8,5 %	10,4 %
Technologies de l'information	28,2 %	27,8 %
Matières premières	2,5 %	2,8 %
Immobilier	2,4 %	-
Services de télécommunication	-	1,4 %
Services aux collectivités	2,7 %	3,2 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)	0,7 %	0,9 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Total*
30 juin 2023			
Actions étrangères	1 332 678 \$	– \$	1 332 678 \$
Total	1 332 678 \$	– \$	1 332 678 \$
31 décembre 2022			
Actions étrangères	1 229 992 \$	– \$	1 229 992 \$
Total	1 229 992 \$	– \$	1 229 992 \$

* Le Fonds ne détient pas de placement de niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les périodes allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 et du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds (non audités)

Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2023	2022
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de la période	72 459 704	71 938 224
Émises	8 004 891	10 837 165
Rachetées	(12 115 859)	(11 777 992)
En circulation, à la clôture de la période	68 348 736	70 997 397
SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de la période	4 706 354	3 667 352
Émises	1 169 399	900 607
Rachetées	(508 931)	(397 149)
En circulation, à la clôture de la période	5 366 822	4 170 810

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	16 263 \$	16 380 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	17 092 \$	17 216 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	9 \$	4 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(2) \$	(1) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	7 \$	3 \$

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

1. Dénomination et création des fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « fonds » et, collectivement, les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD	20 mars 2017				
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est présenté au 30 juin 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 10 août 2023.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte Courtier MD Direct^{SMC} de Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels et ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Principales conventions comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des fonds. Les fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les conventions comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Swaps sur défaillance de crédit

Certains fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des fonds. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du fonds attribuables à cette série, moins sa part proportionnelle des passifs du fonds communs à toutes les séries, moins les passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, le passif commun, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les notes propres au Fonds. L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans la section des notes propres au Fonds des états financiers.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des fonds. Les frais payés par les fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

La série de fonds suivante verse au gestionnaire des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	–	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les fonds, ou les prendre en charge.

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative des fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts de série F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage payées aux parties liées pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2023	30 juin 2022
Fonds collectif de dividendes GPPMD	24	33
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	-	15
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	154	115
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	5	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	-	2
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD	8	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	2	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	-	29

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille pour chacun des fonds. Les fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un fonds peut être restructuré avec un autre fonds ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Il recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 30 juin 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 1 625 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des fonds est géré en fonction des objectifs de placement de chaque fonds ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans le prospectus ou les documents d'émission, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer grandement de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les fonds ne regroupent pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers fait courir aux fonds divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des fonds et leur conformité aux politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les notes propres au Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des fonds sont exigibles dans un délai d'un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Le fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à court est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des fonds consistent notamment à établir des durées cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durées des fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durées pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durées peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme standardisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment pour réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt relative aux pertes en capital et aux pertes autres qu'en capital n'a pas été comptabilisée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2022, les fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	165 948
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	256 642
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	138 987
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	133 299
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	206 461
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD		-	2 943
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2023 et de 2022.

12. Dispense de déposer

Le Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD se prévaut d'une dispense prévue par la réglementation sur les valeurs mobilières et ne dépose pas ces états financiers auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

13. Soldes comparatifs

Certains soldes de l'exercice précédent ayant trait à la compensation dans les états de la situation financière, la hiérarchie des justes valeurs et le tableau de compensation du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD ont été mis à jour dans les états financiers pour respecter la présentation des postes des états financiers de l'exercice considéré. Les contrats à terme normalisés ont été retirés, car ils ne font pas l'objet d'une convention-cadre.



**Gestion
financière MD inc.**